

Monsieur Michel CADOT
Préfet de Police
9, boulevard du Palais
75195 Paris Cedex 04

Paris, le

Monsieur le Préfet

Vous n'ignorez pas que le quartier Barbès-Rochechouart, même s'il ne génère pas forcément plus d'insécurité que d'autres secteurs, est soumis à une occupation illicite de l'espace public, devenue peu acceptable. Vendeurs de cigarettes, petits dealers, cartes de téléphonie ... autour de la station de métro, boulevard de la Chapelle, rue des Islettes, rue Guy Patin, boulevard Barbès et un marché aux « voleurs » installé depuis de longues années aux angles des rues Charbonnière et Caplat. Pour une description presque exhaustive, il convient aussi de mentionner le « marché de la misère » les mercredis et samedis jours de marché à Barbès avec parfois plus de deux cents vendeurs. Ils s'installent, autour du marché, aux deux sorties du métro, rue Guy Patin, boulevard de la Chapelle devant les sorties du cinéma Le Louxor ou encore devant la brasserie Barbès côté 18e. Les trottoirs sont alors absolument impraticables et les piétons doivent marcher sur la chaussée. L'entrée et la sortie du métro deviennent alors quasi impossibles tant la foule y est dense. Tout cela est également décrit dans la lettre rendue publique que les deux maires d'arrondissement, Remi Féraud pour le 10e et Eric Lejoindre pour le 18e vous ont adressée le 23 novembre.

Depuis environ 6 mois, la situation s'est gravement dégradée. Cela a commencé l'été dernier, et à la suite de la fermeture de la station de métro Château-Rouge, la forte occupation des trottoirs du boulevard Barbès s'est amplifiée.

Plus encore que ce qui est décrit ci-dessus, les flux humains, passants, usagers du métro obligés de passer par Barbès, ont entraîné la venue de nouveaux « vendeurs ».

Nous, les riverains, voulons exprimer notre désarroi, notre inquiétude et notre exaspération devant cette situation qui perdure et s'aggrave. Nombre d'entre nous ne peuvent même plus entrer chez eux sans se heurter aux vendeurs installés sur le trottoir. Certes, des opérations de police ont lieu mais ne donnent pas les résultats qu'on est en droit d'en attendre. Ces opérations ont un impact immédiat sur l'occupation de l'espace public mais ne rendent pas aux habitants leur espace pour circuler librement dans la durée.

C'est pourquoi je vous demande M. Le Préfet de mettre en place un dispositif permanent dans ce secteur, dans les meilleurs délais, afin que la situation, source de tensions parfois très vives, ne dégénère pas, comme je le crains de plus en plus.

Dans l'attente de votre réponse,

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.